



Ref Communiqué du 9 octobre 2014
De Fédération Interco Cfdt
Mots clés Cfdt, Intérieur, police, élections professionnelles, fonction publique
Sujet Préparation des élections professionnelles au ministère de l'Intérieur

Début du communiqué

Stop à l'aigreur

Depuis quelques jours, l'UNSA FASMI a fait le choix d'une campagne inutilement agressive à l'égard du SCSi Cfdt et tout particulièrement de son secrétaire général Jean Marc BAILLEUL.

Pêle-mêle, l'UNSA FASMI dénonce les options anti-démocratiques du SCSi et s'en prend aux compétences de son secrétaire général pour apprécier le seuil d'accès aux sièges en Comité Technique Police Nationale.

Rétablissons les faits

Que cela plaise ou non à l'UNSA, le SCSi a fait le choix d'un syndicat fédéraliste en intégrant la Cfdt. Ce choix marque une rupture avec son ancienne appartenance à l'UNSA organisée en juxtaposition de corporations, peu adaptée aux nouvelles règles de représentativité. Cela est si vrai que celle-ci a fait, seulement 4 mois après le départ du SCSi, le choix de s'organiser à son tour en fédération du ministère de l'intérieur (FASMI). En rejoignant la Cfdt, le SCSi a marqué une volonté d'évolution vers une autre forme de syndicalisme dépassant celle, limitée à chaque corps, jusqu'ici portée par l'UNSA.

Allons plus loin dans la vérité des faits

Le départ du SCSi de l'UNSA s'est effectué dans le cadre d'une discussion amiable avec l'UNSA confédérale. Dans le cadre de cette discussion, à la demande expresse de l'UNSA, nous avons recherché la création de listes communes pour les futures élections professionnelles sur les périmètres du ministère de l'Intérieur.

Cet objectif n'a pu se concrétiser, faute d'accord sur la répartition des moyens, en dépit des avancées et concessions consenties par la Cfdt.

Le SCSi, quant à lui, réuni en Congrès en ce début octobre a réaffirmé à l'unanimité son ambition de rassembler sous la bannière Cfdt Intérieur un courant réformiste au service de tous les corps et métiers du ministère.

Les accusations de manquement à la démocratie par un ancien adhérent du SCSi aujourd'hui en charge de constituer une liste d'officiers au nom de l'UNSA FASMI ne manquent donc pas de sel !

Sur le ridicule reproche d'incompétence

Si Jean-Marc BAILLEUL avait confondu les règles de représentativité des confédérations dans la Fonction Publique avec celles du privé, il aurait parlé au niveau national de 8% (taux d'accessibilité à la représentativité pour les élections nationales) et non de 10% (taux d'accessibilité à la représentativité dans les entreprises). La réalité, pour ceux qui ne l'aurait pas perçue, c'est que Jean-Marc BAILLEUL évoquait avec ce pourcentage la question du « ticket d'entrée » aux sièges en Comité Technique Police Nationale qui se situe effectivement aux alentours de 10% des votants puisque dix sièges sont à pourvoir, et de 6,7% en Comité Technique Ministériel puisque 15 sièges sont à pourvoir. Cette simple opération arithmétique n'aurait pas dû échapper à ses détracteurs, qui ne devraient pas non plus ignorer que la représentativité issue des urnes s'effectuera sur le Comité Technique Ministériel.

Finalement la CFDT est assez satisfaite de ne pas se retrouver aux côtés de ceux pour qui le caniveau semble être le seul moteur de l'action syndicale !

Contact presse :

Jean-Claude LENAY, secrétaire national CFDT-Interco Téléphone : 01 56 41 52 65 / 06 58 14 38 61

Fin du communiqué

*La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la Fonction Publique Territoriale, des services publics concédés, des Offices Publics de l'Habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité, des Affaires Étrangères.
Elle fédère 109 syndicats totalisant 65000 adhérents.*

*Secrétaire Générale : Marie-Odile ESCH
Responsable de communication : Olivier Mourot*